

Avis n°16-22217 publié le 15/02/2016

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/16-22217/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **16-22217**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : Mme Bartoli Chantal, Responsable achats, 17 avenue du général leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-07-69, télécopieur : 04-95-04-05-26, courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Protection sociale.

Objet du marché : **travaux de pose de cloisons-doublage-faux plafonds.**

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45324000

Objets supplémentaires : 45421141

45321000.

Lieu d'exécution : les travaux sont réalisés au siège de la CPRPSNcf. à Marseille.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 2 an(s).

Caractéristiques principales :

le présent marché a pour objet l'exécution de travaux de pose de cloisons, de doublage et faux plafond, nécessaires à la réfection des enveloppes du siège social de la CPRPSNCF

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le présent marché est passé sous la forme d'un marché à bons de commande, avec les montants minimum et maximum suivants :

- pour la période ferme de 2 ans :

O Minimum : 150 000euro(s)ht, soit 180 000euro(s)ttc
o Maximum : 650 000 euro(s) HT, soit 780 000euro(s) (T.T.C.) ;
- en cas de reconduction, pour la nouvelle période de 2 ans :
O Minimum : 150 000euro(s)ht, soit 180 000euro(s)ttc
o Maximum : 650 000 euro(s) HT, soit 780 000euro(s) (T.T.C.) .

Nombre de reconductions éventuelles : 1.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : le marché est conclu pour une durée ferme de 2 ans. Il est reconductible tacitement 1 fois 2 ans.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
financement sur les ressources propres de la Cprpsncf.

Pour les commandes rédigées sur la base des prix sur bordereau, le paiement est réalisé en une seule fois à réception des travaux objet du bon de commande.

pour les commandes des travaux repris dans les DPGF, le paiement est réalisé sous la forme d'acompte mensuel

Délai de paiement de 30 jours.

avance conformément à l'article 87 du code des marchés publics.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : après analyse des dossiers de candidature, éventuellement complétés, ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics ;
- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et 45 du code des marchés publics et fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans le présent règlement de la consultation ;
- les candidatures ne présentant pas les garanties financières suffisantes.

Situation juridique - références requises : une lettre de candidature (imprimé Dc1 dans sa dernière version du 25/08/2014 ou équivalent), mentionnant la composition du groupement le cas échéant et comportant la déclaration sur l'honneur prévue par l'article 44 du code des marchés publics, datée et signée par la ou les personnes habilitées à engager le candidat ;

La déclaration du candidat (imprimé Dc2 ou équivalent) comportant les renseignements concernant la situation juridique du candidat

les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise ;

La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises :

chiffres d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles) ;
Les attestations d'assurance de responsabilité civile professionnelle ;
Référence professionnelle et capacité technique - références requises : la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, leurs titres d'études et qualification pour chacune des trois dernières années ;
La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature ;
La présentation d'une liste détaillée des principales références sur les cinq dernières années pour des prestations similaires ou comparables, mentionnant les coordonnées du client, les dates, la nature des travaux concernés et les prestations réalisées.

Marché réservé : non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- qualité technique de l'offre : 60 % ;
- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 15 mars 2016, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
16.MA.6.004.

Renseignements complémentaires : le présent marché prévoit une clause sociale obligatoire (article 14 du Cmp).

Une visite du site d'exécution des travaux est obligatoire pour présenter une offre.

À cet effet, les candidats participeront à l'une des deux visites organisées :

- soit le 23/02/2016 à 09 heures ;
- soit le 26/02/2016 à 09 heures.

à l'issue de la visite, un certificat de visite daté et signé leur sera remis qui devra impérativement être joint à leur offre.

pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 04 mars 2016 à 16 heures leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.05.26) en précisant en objet " Mapa Travaux de Maçonnerie - Demande de renseignements ".

Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai.



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 08 mars 2016.

la cprp sncf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci seront envoyées au plus tard le 08 mars 2016. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

il est rappelé aux candidats que pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE ils doivent impérativement s'être identifié avec une adresse courriel valide lors du retrait du DCE.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 février 2016.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CPRPSNCF.

Correspondant : Mme BARTOLI Chantal, 17 avenue du général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, , tél. : 04-95-04-07-69, , télécopieur : 04-95-04-05-26, , courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_IByU0Lwmgr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Marseille 6 rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal de grande instance 6 rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.